



## ACCEL Africa Project

*Accelerating action for the elimination of child labour in supply chains in Africa*

### **Termes de référence**

Recrutement d'un consultant individuel pour estimer le potentiel du marché pour approvisionner les cantines scolaires avec une production locale dans la région de la Nawa



## 1. Contexte et justification

Selon l'estimation globale du travail des enfants, en 2020, environ 160 millions d'enfants âgés de 5 à 17 ans étaient engagés dans le travail des enfants dans le monde et 9 millions d'enfants supplémentaires risquent d'être astreint au travail des enfants d'ici la fin de 2022 en raison de la COVID-19. L'estimation mondiale présente d'importantes différences régionales. Dans les régions de l'Asie et du Pacifique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, le travail des enfants a continué à diminuer, en pourcentage et en termes absolus, depuis 2000. Cependant, en Afrique, le travail des enfants a augmenté de 20 millions, soit une augmentation de 27 % par rapport à 2016, et la prévalence a augmenté de 2 %.

En Côte d'Ivoire, selon l'enquête nationale du BIT sur la situation de l'emploi et du travail des enfants réalisée en 2013, 28,2% d'enfants âgés de 5 à 17 ans (soit un peu moins de deux millions d'enfants) sont engagés dans des activités économiques.<sup>1</sup> Les secteurs les plus touchés sont l'agriculture (53,4% des enfants) et les services (35,6%). Environ 20% des enfants (toujours âgés de 5 à 17 ans) sont impliqués dans le travail des enfants, dont les trois quarts ont moins de quatorze ans. Pour les enfants en âge de scolarité obligatoire (5-13 ans), environ 42% d'entre eux qui travaillent ne vont pas à l'école. De plus, la proportion d'enfants uniquement occupés aux activités économiques passant de 8,7% entre 5-13 ans à 31,8% pour les 14-17 ans, soit 3,6 fois. Ceci indique une forte sortie des enfants du système éducation vers le marché du travail indiquant l'importance du lien entre le travail des enfants et leur scolarisation.

Il existe plusieurs mécanismes de protection sociale pour favoriser la scolarisation et le maintien des enfants à l'école bénéfique pour la réduction du travail des enfants. Au nombre de ceux-ci on peut citer les programmes de cantine scolaire qui ont la particularité d'encourager la scolarisation et le maintien des enfants à l'école en même temps que de créer des opportunités économiques pour les petits producteurs locaux qui approvisionnent avec des produits locaux ces cantines en contribuant ainsi au développement de l'économie locale et la lutte contre la pauvreté, (une autre cause profonde du travail des enfants). En outre, il est prouvé que les programmes de cantine scolaire contribuent à l'apprentissage et à la santé des enfants, augmentant ainsi leur potentiel productif plus tard dans la vie. En particulier lorsque l'alimentation scolaire fait partie d'un ensemble plus vaste d'investissements dans l'éducation, elle permet de maximiser le retour sur cet investissement et contribue à réduire la pauvreté à long terme (FAO et PAM, 2018). Les programmes de cantine scolaire à base de produits locaux apparaissent comme une opportunité d'améliorer les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et des communautés locales, et de renforcer le lien entre nutrition, agriculture et protection sociale. Lier les écoles à la production locale peut

---

<sup>1</sup> BIT: *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants (ENSETE 2013)* (2014), disponible à l'adresse [http://directiongeneraleemploi.ci/wp-content/uploads/2016/09/ENSETE\\_2013\\_EMPLOI\\_final.pdf](http://directiongeneraleemploi.ci/wp-content/uploads/2016/09/ENSETE_2013_EMPLOI_final.pdf)



compléter d'autres efforts nationaux visant à renforcer la production et la diversification alimentaires.

Dans le cadre du projet "Accélérer l'action pour l'élimination du travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en Afrique (ACCEL Africa)", le BIT a l'intention d'explorer des modèles de cantines scolaires qui sont approvisionnés par les produits locaux dans la région de la Nawa. L'objectif global de l'intervention est de contribuer à l'élimination du travail des enfants en encourageant la scolarisation et le maintien des enfants à l'école. Avant la mise en place des cantines scolaires dans les écoles bénéficiaires, **le BIT envisage de mener une étude afin de comprendre le potentiel du marché local pour l'approvisionnement des cantines en tenant en compte les différents défis comme l'engagement communautaire, la saisonnalité des produits, l'accès aux services productifs et la logistique.**

## 2. Objectifs

L'objectif de cette mission est de cerner avec précision les chaînes d'approvisionnement alternatives pour approvisionner les cantines scolaires ainsi que le potentiel de marché au vu de l'offre actuelle et des évolutions futures.

De façon spécifique, l'étude vise à :

- 1) Déterminer ou Proposer un profil général de systèmes de marché pour les vivres disponible localement, en spécifiant les routes principales d'approvisionnement ; types et nombre de producteurs, vendeurs et autres acteurs ; la performance de marché, contraintes et tendances.
- 2) Evaluer la demande actuelle en vivre des cantines scolaires et tout autre type de cantines (des entreprises ou des établissements publics) dans la région de la Nawa selon les requis nutritionnels conseillés par le PAM
- 3) Evaluer la capacité de marché local de la Nawa et des régions environnantes de fournir, selon le niveau exigé, des produits de bases (maïs, riz, manioc/attiéké, haricot, banane plantin, igname, huile végétale, piment, aubergine, tomate) pour l'approvisionnement des cantines.

## 3. Méthodologie

La démarche proposée pour la mission se fera à travers aussi bien une recherche documentaire, des réunions de concertations ainsi que des entretiens avec des acteurs clefs privés (commerçants, agriculteurs, fédérations, etc), et institutionnels et autres acteurs dans le domaine d'alimentation scolaire, achat/distribution des vivres avec une analyse des éléments recueillis.



L'étude portera sur la réalisation d'un état des lieux du (i) secteur agricole et des flux de marchandises, (ii) de l'évolution du bassin de consommation et de la demande en produits alimentaires des cantines (scolaires, des entreprises, établissements publics, etc.), (iii) du secteur de la distribution alimentaire et de l'immobilier commercial et logistique, et (iv) des principales infrastructures de logistiques agroalimentaires, commerciales et connexes et de mise en marché des produits agricoles, en mettant en évidence les forces, faiblesses, les menaces et opportunités du secteur.

#### 4. Livrables

Les livrables sont les suivants

- a. Un rapport de cadrage incluant le plan de travail et méthodologie (y compris les plans de collecte et d'analyse des données) pour approbation avant la collecte des données
- b. Projet de rapport de l'étude
- c. Présentation des conclusions préliminaires avant de soumettre le rapport final
- d. Rapport révisé et final

#### 5. Durée

L'étude est prévue pour une durée de 35 jours ouvrable de travail, dont 15 jours de mission sur le terrain. Les 35 jours de travail pourront être étalés sur 3 mois maximum.

#### 6. Profil du candidat

**Education** : le consultant doit avoir au minimum le diplôme Master (BAC+5), de préférence dans les domaines de l'Economie/économie rurale, l'Agronomie, le Développement durable ou domaines connexes

**Expérience** : avoir au moins 6 ans d'expérience en analyse et développement des chaînes de valeur et/ou en analyse de système de marché. Des expériences et connaissances dans le domaine du travail décent seront considérés comme des atouts.

**Compétences et expertise** : le candidat doit avoir :

- a. Expérience démontrée en analyse quantitative et compétences en recherche requises; de préférence, familiarité avec les marchés des produits de base et l'analyse des prix.
- b. Expérience antérieure dans l'estimation de la production agricole, la commercialisation, le commerce et la vente de produits de base, le développement de la méthodologie des statistiques agricoles et l'analyse des données de marché
- c. Connaissance des programmes d'aide alimentaire et des programmes d'alimentation scolaire;



- d. Des expériences antérieures dans la conduite d'études de marché ou d'études de base en Côte d'Ivoire et/ou dans d'autres pays en développement sont hautement souhaitables.
- e. Auto-motivation démontrée, attention au détail, esprit d'équipe et compétences en communication.
- f. Compétences informatiques avec une bonne connaissance de MS Office (Word, Excel, PowerPoint).
- g. Excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapports.

## 7. Procédure de candidature

La présente consultation est ouverte aux **consultants individuels (personnes physiques)**.

Les candidats intéressés par ce mandat sont tenus de soumettre leur proposition technique qui devra inclure: (i) les expériences antérieures et les qualifications nécessaires à l'exécution de la tâche (y compris CV et au moins un exemplaire d'un rapport ou étude élaboré(e) dans le cadre d'un contrat antérieur), (ii) la compréhension des différentes tâches et de l'approche/méthodologie suggérées pour mener à bien l'étude, (iii) la façon dont les différentes tâches seront organisées, y compris le mode de collaboration avec les partenaires nationaux, et éventuellement la méthodologie à appliquer.

La proposition financière devrait définir un budget prévisionnel pour l'ensemble du mandat. La proposition technique et financière (honoraires professionnels, voyage et communication, TVA incluse si applicable) ne devra pas dépasser 10 pages (sans les annexes éventuelles).

Les propositions doivent être envoyées au mail suivant : [info-accelafrika@ilo.org](mailto:info-accelafrika@ilo.org) **au plus tard le 31 Janvier 2023**. L'objet du mail devra être formulé comme suit : « **Développement de la chaîne de valeur agroalimentaire** ».

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des précisions sur cet appel peuvent écrire au mail suivant : [douabou@ilo.org](mailto:douabou@ilo.org).

### **ANNEXE : Questions clés pour l'étude du Marché :**

1. Quel est l'impact anticipé des produits achetés pour les cantines sur la demande des produits ciblés ?
  - a. Quel pourcentage des repas scolaires s'ajoute aux niveaux de consommation actuels ?
  - b. Comment les quantités à acheter par le projet se comparent-elles à la taille du marché et/ou aux approvisionnements disponibles auprès des vendeurs ciblés (par exemple, les groupes de producteurs locaux) ?
2. Quels sont les niveaux de production actuels de la côte d'ivoire et l'offre agrégée maïs, riz, manioc, haricote, banane plantain, igname, huile végétale ?
  - a. Quelles sont les quantités disponibles à partir de la production locale, des stocks gouvernementaux, des importations du secteur privé, de l'aide alimentaire et d'autres sources (par exemple, les dons de gouvernement à gouvernement) ?
  - b. Pour les produits donnés, quels sont les substituts les plus proches produits et/ou commercialisés en côte d'ivoire ?
  - c. Quelles sont les quantités disponibles dans la région de la Nawa ?
3. Comment les chaînes d'approvisionnement sont-elles organisées et comment fonctionnent-elles pour les produits ciblés ?
  - a. Quels sont les principaux acteurs impliqués dans la chaîne d'approvisionnement, y compris la production, la transformation, la commercialisation, le transport et le stockage ?
  - b. Quel est le niveau de concurrence au sein et entre les niveaux marketing ?
  - c. Quel est le rôle du gouvernement sur les marchés des produits ciblés ? Quelles politiques formelles et informelles affectent la capacité du marché à fournir de la nourriture ?
  - d. Comment les produits entrent et sortent de la région de la Nawa ?
  - e. Dans quelle mesure les marchés de la Nawa sont-ils bien intégrés aux marchés d'approvisionnement plus importants ?
  - f. Quel est le calendrier saisonnier des récoltes et des prix ? Comment s'aligne-t-il sur le calendrier scolaire ?
  - g. Quelles sont les considérations logistiques et d'entreposage pour les produits achetés ? Comment s'alignent-ils sur le calendrier de l'année scolaire ?
  - h. Question sur les préférences alimentaires – par exemple : quel type d'huile de végétale est préféré ? Quel type de riz local est préféré ? Y a-t-il des considérations de traitement supplémentaires et quelle est la faisabilité au niveau local ?
  - i. Quels sont les goulots d'étranglement actuels ou potentiels dans les chaînes d'approvisionnement des produits ciblés ?

- j. Ces goulots d'étranglement seront-ils exacerbés par l'entrée du projet en tant qu'acheteur sur le marché ?
- 4. Quelles sont les tendances actuelles ou potentielles du marché et de la chaîne d'approvisionnement influentes au niveau local/régional/national ?
  - a. Comment les tendances du marché influenceront-elles les prix et la disponibilité?
  - b. Quelles sont les tendances recommandées à surveiller tout au long de la vie du projet ?
  - c. Les producteurs sont-ils organisés ? Quels volumes de produits ciblés produisent-ils généralement ?
  - d. Quel pourcentage de la production totale les groupes de producteurs vendent-ils ? Commercialisent-ils généralement leurs produits individuellement ou collectivement ?
  - e. À qui les groupes vendent-ils généralement leurs produits ? Est-il prévu que les ventes au programme déplaceront les ventes aux consommateurs qui dépendent de leurs produits) ?
  - f. Les groupes valorisent-ils leurs produits (nettoyage, tri/calibrage, transformation, conditionnement) ? Si non, qui sera chargé d'assurer ces services (ex. producteurs, groupements, écoles, projet) ?
  - g. En fonction de la capacité/des ressources du producteur/groupement de producteurs, ils peuvent vendre les produits au moment de la récolte pour répondre aux besoins immédiats de trésorerie et/ou rembourser les dettes contractées pendant la saison de plantation. Ce calendrier correspond-il aux besoins du projet ? Si ce n'est pas le cas, les groupes ont-ils la capacité de retarder les ventes (envisagez de relier les groupes à la microfinance, aux programmes de crédit/de garantie, etc.).
  - h. Les groupements de producteurs disposent-ils d'installations de stockage ? Les groupements de producteurs peuvent-ils transporter des marchandises vers les écoles et/ou les points de livraison centraux ?
  - i. Les groupes de producteurs ont-ils de l'expérience dans la soumission d'offres ? Ont-ils de l'expérience avec différents mécanismes contractuels (par exemple, l'agriculture contractuelle) ?
  - j. Les groupes de producteurs ont-ils de l'expérience dans la vente de leurs produits aux acheteurs institutionnels ? Leurs produits répondent-ils aux normes de qualité et d'emballage ?